

Strasbourg, le 4 avril 2014

EPAS (2014) 31

Accord partiel élargi sur le Sport (APES)

19^{ème} réunion du Bureau du Comité de direction de l'APES

Conseil de l'Europe
2^e étage, salle n° 3
Palais de l'Europe, Strasbourg

3-4 avril 2014

Liste de décisions

1. Ouverture de la réunion

La réunion a été ouverte par Mme Wendela Kuper (Pays-Bas), Présidente du Comité de direction de l'APES.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le Bureau a adopté l'ordre du jour tel qu'il figure à l'annexe I à la présente liste de décisions.

3. Rapports des réunions récentes

Le Bureau a pris note des rapports des trois réunions les plus récentes (réunion du Bureau du Comité de direction tenue le 15 novembre 2013, réunion extraordinaire du Comité de direction tenue le 23 janvier 2014 et Rencontre informelle de mise en réseau tenue à Sochi le 7 février 2014).

4. Mise à jour sur les adhésions à l'APES et au Comité consultatif

Information sur l'adhésion de nouveaux membres à l'APES

Le Secrétariat a informé le Bureau des demandes en attente de deux nouveaux membres potentiels du Comité consultatif (European Tour et International School Sports Federation / Fédération internationale du sport scolaire), que le Comité consultatif devrait examiner à sa prochaine réunion le 20 mai.

Elections au Comité consultatif

Le Secrétariat a indiqué que plusieurs élections devraient se dérouler cette année au sein du Comité consultatif, concernant notamment les membres de son Bureau ainsi qu'un nouveau Président. Il a également été noté que le Secrétariat avait contacté les huit organisations dont l'adhésion allait prendre fin, pour les inviter à renouveler leur demande. Ces demandes de renouvellement seront à l'ordre du jour de la réunion du Comité de direction les 21 et 22 mai 2014.

5. Préparation de la 13^e Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables du Sport (Macolin, Suisse, 18 septembre 2014)

Questions organisationnelles

Le Bureau a noté que les lettres d'invitation seront envoyées le 14 avril et que la date de clôture des inscriptions via le site web dédié serait le 30 juillet. Les autorités suisses ont par ailleurs mis en place une ligne téléphonique d'assistance, afin de répondre aux questions des participants et de résoudre tout problème d'inscription.

Programme

Le Bureau a discuté de la question des orateurs et des personnalités proposés par le Secrétariat pour intervenir sur les différents thèmes. Il a noté qu'il fallait remplacer Mme Fourneyron dans le programme, étant donné qu'elle n'était plus ministre du Sport. En outre, il a été convenu de poursuivre avec Mark Pieth en tant que principal orateur sur la question de la bonne gouvernance.

Le Bureau a examiné l'intérêt de tenir une réunion distincte pour les ministres des pays membres de l'APES. Le Bureau a décidé de maintenir cette réunion dans le programme, mais de la proposer sous la forme d'une réception plus informelle, organisée en soirée autour de trois brèves interventions suivies de la distribution aux ministres d'une liste des priorités éventuelles, pour avis (enquête sous la forme de cases à cocher).

Concernant le document de référence MSL 04, le Bureau a convenu que le Secrétariat devrait lancer une enquête auprès des membres de l'APES à propos de leur législation concernant la corruption dans la gouvernance, de manière à ce que des exemples concrets puissent être ajoutés au document.

6. Etablissement de normes et leur suivi

Mise à jour sur le projet de Convention contre la manipulation de compétitions sportives

Le Secrétariat a informé le Bureau que le processus se poursuivait conformément au calendrier et que le rapporteur de l'Assemblée parlementaire, M. Kent Härstedt (Suède), avait entrepris de finaliser son rapport sur la Convention, après avoir pris le temps de rencontrer le Secrétariat de l'APES fin mars pour discuter de certains points.

Le rapport de M. Härstedt sera examiné et éventuellement approuvé par la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias lors de la session de l'APCE du 7 au 11 avril, puis transmis à la Commission permanente pour éventuelle adoption lors de la réunion qui se tiendra à Bakou le 23 mai. Si ce calendrier est maintenu, le rapport sera transmis au Comité des Ministres à temps pour des discussions approfondies sur la Convention à la réunion du GR-C le 17 juin. M. Harri Syväsalmi assistera à cette réunion pour présenter la Convention et répondre à toute question. Si une réunion du GR-C ne suffit pas, deux autres réunions spéciales sont prévues (1^{er} et 8 juillet). Enfin, le dernier mot sur l'adoption de la Convention reviendra aux Délégués des Ministres le 9 juillet, date de leur dernière réunion avant la pause estivale.

Le Bureau a demandé au Secrétariat de transmettre la version approuvée du rapport de M. Härstedt, dès qu'elle est disponible, au groupe de rédaction pour information.

Il a été indiqué aux Représentations permanentes que les Etats avaient jusqu'au 13 avril pour soumettre leurs réserves d'examen, avant l'envoi de la liste au GR-C. Le Secrétariat a précisé que cette liste n'était pas contraignante et que d'autres réserves seraient faites ultérieurement lors de la réunion du GR-C ; toutefois, la liste permettra au GR-C et à son Président d'avoir une vision d'ensemble de la situation.

Le Bureau a demandé qu'une lettre soit envoyée au groupe de rédaction pour l'informer du délai à respecter par les Etats pour l'envoi de leurs réserves d'examen.

Le Secrétariat a également rappelé au Bureau que le CDPC a été consulté par écrit au sujet du rapport explicatif de la Convention, le délai de sa réponse ayant été fixé au 4 avril.

Concernant les futures signatures et ratifications de la nouvelle Convention, le Secrétariat a attiré l'attention du Bureau sur trois questions :

1. Les contraintes juridiques en matière de délai qui s'imposent aux Etats non européens qui commencent à manifester un intérêt pour la Convention ne leur permettront pas de signer la Convention à Macolin le 18 septembre. Le Secrétariat réfléchit à des idées pour que l'APES puisse organiser une manifestation supplémentaire fin 2014, afin d'offrir à ces Etats l'occasion de signer la Convention.
2. Il serait envisageable de répondre à la manifestation d'intérêt de la FIFA pour la Convention du Conseil de l'Europe en proposant un mémorandum d'accord entre les deux organisations concernant la promotion dudit instrument au niveau international, par-delà les frontières européennes. Le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe doit obtenir l'approbation du Comité des Ministres pour la signature d'un tel accord ; mais, si possible, la signature d'un accord similaire pourrait être également suggéré avec Interpol et l'Unesco.
3. La nouvelle Convention prévoit que les Etats non membres du CdE qui adhèrent à l'instrument participent à son financement ; or, cela pourrait être un obstacle pour les Etats qui envisagent de rejoindre l'APES. Le Comité des Ministres doit encore décider des modalités de la participation financière des Etats parties aux conventions du CdE. Dans l'intervalle, l'APES pourrait examiner la possibilité de suggérer des « paquets négociés » incluant l'adhésion à l'APES et à la Convention, ou l'exonération des coûts liés à la Convention pour les Etats qui adhèrent à l'APES. L'adoption par le Comité de direction de l'une ou l'autre de cette proposition sera nécessaire avant d'engager toute discussion avec le GR-C/Comité des Ministres.

Le Bureau a décidé que ces trois points importants seraient examinés en plénière par le Comité de direction. Le Bureau a notamment demandé qu'une prolongation du délai au 20 mai soit accordée au Secrétariat de l'APES (soumission des documents GR-C pour la réunion du 17 juin), afin de permettre au Comité de direction de l'APES de discuter de la question de la participation financière à la Convention à sa réunion des 21-22 mai.

Validation du projet de Recommandation sur l'égalité des femmes et des hommes dans le sport

Le Secrétariat a fait un bref point sur la situation du calendrier de la procédure d'adoption, soulignant que le texte de la Recommandation était actuellement revu par la DLAPIL et que, après révision par l'Unité éditoriale, il serait à l'ordre du jour du GR-C le 20 mai pour éventuelle adoption par les Délégués des Ministres le 28 mai.

La Conférence mondiale du Groupe international sur les femmes et le sport (Helsinki, 12-15 juin) sera une occasion idéale pour promouvoir cette Recommandation. Le Secrétariat de l'APES a déjà été contacté par son homologue à la Commission européenne et invité à tenir une session conjointe durant la conférence.

7. Programme d'activités 2014-2015

Le Secrétariat a fait un rapide point sur les activités, informant le Bureau de celles qui se sont déjà déroulées, de celles qui sont en cours, ou encore qui ont été repoussées. Les principales questions soulevées sont les suivantes :

- Boîte à outils sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes (Gender mainstreaming toolkit) : cette activité démarrera suite à l'adoption de la Recommandation ; éventuelle candidature à Erasmus+ ;
- Réseau des autorités nationales de régulation du marché des paris : 2^e réunion à l'automne 2014 ; le RU pourrait organiser un échange de vues en juillet 2014, mais qui ne remplacera pas la réunion d'automne ;

- Séminaire sur la surveillance des paris : pour raisons budgétaires. Si la manifestation de la Norvège sur les plates-formes nationales n'a pas lieu, nous pourrions la remplacer par ce séminaire, mais le budget ne nous permet pas d'organiser les deux ;
- Séminaire sur les visas : requiert la coopération de la présidence de l'UE et de son groupe de travail sur ce thème ; en attente de la confirmation de la Grèce ;
- Manuels sur le système judiciaire (Handbooks on judiciary) : l'université d'été sur le sport et les droits de l'homme, organisée par l'Institut international des droits de l'homme à Strasbourg en juillet, sera l'occasion de nouer des contacts avec des experts potentiels ;
- Visites de consultation : en attente de la réaction des Etats membres intéressés ;
- Réunion du Bureau du Comité consultatif : annulée pour cause d'indisponibilité ;
- Conférence sur le sport et les prisons : prévue à Paris les 16-17 juin. Le Secrétariat a invité le Bureau à proposer les noms de ministres susceptibles de prononcer les discours d'ouverture ou de clôture de la manifestation, à la condition qu'ils aient une expérience du développement des activités sportives en milieu carcéral.

Le Bureau a pris note du point sur la situation effectué par le Secrétariat.

8. Activités réalisées avec l'Union européenne

Projet pour un sport sain pour les jeunes sportifs (Pro Safe Sport, PSS)

Le projet est en bonne voie depuis la manifestation de lancement, qui a eu lieu à Vienne fin janvier 2014. Une note relative à la teneur et à l'objectif du projet a été distribuée aux membres du Bureau pour information. Un membre du Bureau a relevé qu'il n'y avait qu'une organisation de médecine sportive sur la liste de partenaires, se demandant si cela était suffisant compte tenu de la valeur ajoutée que cela pouvait apporter au projet. Le Secrétariat a pris bonne note de cette observation, ajoutant que l'Association de médecine sportive avec laquelle l'APES avait coopéré l'année dernière avait été invitée en tant que partenaire au projet PSS, mais qu'elle n'avait pu répondre positivement à cette invitation. L'APES pourrait toutefois l'inviter à apporter sa contribution de façon ponctuelle.

Le Bureau a invité le Secrétariat à préparer, pour la réunion du Comité de direction, un calendrier pour les 18 mois du projet qui mette en lumière les étapes importantes.

Eventuel dépôt de candidatures à des projets futurs

Le Secrétariat a informé le Bureau que la date de clôture pour le dépôt de candidatures à Erasmus+ avait été repoussée à fin juin 2014. Il a également noté que la DG Affaires intérieures allait lancer un appel à candidatures courant 2014 pour des projets portant sur le truquage des matches ; le Conseil de l'Europe pourrait être intéressé.

Concernant les candidatures à Erasmus+, le Secrétariat aurait un certain nombre d'idées (boîte à outils sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes, lignes directrices sur l'activité physique, etc.) sur lesquelles il souhaiterait recueillir l'avis du Comité de direction. Étant donné le temps qu'il faut prévoir pour la préparation de documents détaillés sur ces deux idées, le Secrétariat n'est pas sûr de pouvoir mener cette tâche à bien avant les 21-22 mai. Il serait préférable que le Bureau puisse faire part de ses commentaires sur ces deux idées par écrit.

Les membres du Bureau ont convenu de donner leur avis sur le choix du projet à proposer dans le cadre d'Erasmus+ d'ici fin avril, ce qui laissera au Secrétariat davantage de temps pour préparer une (seule) proposition pour le Comité de direction les 21-22 mai.

Eventuelle participation à d'autres projets

Le Secrétariat informe le Bureau d'une table ronde organisée par Foot Solidaire à Genève, le 13 mai 2014, que parraine le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe. La teneur de cette conférence est étroitement associée à la Recommandation CM/Rec(2012)10 sur la protection des enfants et des jeunes sportifs contre des problèmes liés aux migrations ; l'événement pourrait par ailleurs contribuer à la visibilité de l'APES. Tous les Etats qui ont commencé à appliquer et promouvoir la Recommandation pourraient envoyer des représentants à la table ronde, qui sera suivie d'un match de football de gala.

Le Bureau a convenu que les Etats désireux d'y participer devaient en informer le Secrétariat de l'APES le plus rapidement possible.

9. Projet d'ordre du jour de la 8^e réunion jointe du Comité de direction et du Comité consultatif

Le Bureau a discuté des points à inscrire au projet d'ordre du jour de la prochaine réunion plénière (21-22 mai) et proposé les modifications ci-après :

- Faire figurer le nouveau président du Comité consultatif à l'ouverture de la réunion, compte tenu des élections qui auront lieu le 20 mai ;
- Etablissement de normes et leur suivi : ajouter des sous-points à l'éventuelle mémorandum d'accord avec d'autres partenaires, signature de la Convention par les États non membres du CdE et question de leur participation financière ; déplacer le point sur le réseau des autorités nationales de régulation du marché des paris au point « Rapports », et ajouter le renouvellement de son mandat après 2014 ;
- Adhésion de nouveaux membres : ajouter des sous-points à l'élection de deux membres du Comité consultatif au Bureau du Comité de direction ;
- Evènement social non encore finalisé – à confirmer ultérieurement ;
- Conférence ministérielle : reformuler la décision à prendre ;
- Point sur la promotion de la diversité – thème encore à identifier pour 2006 ; des idées et des suggestions du Bureau seraient appréciées ;
- Statut et règlement : présenter en plus une ventilation du compte spécial, et un point consacré aux comptes 2013 – qui laissent apparaître un solde non dépensé d'environ 34 000 € ; le Bureau a suggéré son ajout à l'ordre du jour pour que le Comité de direction puisse donner un avis tranché au Comité statutaire qu'il rencontrera plus tard dans l'année.

Le Bureau a invité le Secrétariat à actualiser le projet d'ordre du jour compte tenu des propositions qui ont été faites. Il a également demandé au Secrétariat d'identifier des dates possibles pour la réunion conjointe de 2015.

10. Divers

Table ronde sur l'interdiction des compétitions de combat libre

Compte tenu du nombre très restreint de réponses positives reçues, un rappel de cet événement planifié le 17 avril été envoyé aux États membres.

Le membre du Bureau représentant la Finlande a indiqué qu'une annonce concernant la nouvelle nomination au poste de ministre du Sport de la Finlande venait d'être publiée. La nouvelle ministre est Mme Pia Viitanen de Tampere.

11. Date et lieu de la prochaine réunion

Le Bureau a noté que la 8^e réunion jointe du Comité de direction et du Comité consultatif se tiendra les 21-22 mai 2014 à Strasbourg.

Le Bureau a demandé au Secrétariat de vérifier la disponibilité des salles et de confirmer la date exacte de la prochaine réunion du Bureau (si possible le 13 novembre 2014), au bureau du Conseil de l'Europe à Paris.
Il a aussi demandé au Secrétariat d'identifier des dates possibles pour la réunion conjointe de 2015.

Annexe I**Ordre du jour****1. Ouverture de la réunion**

La réunion sera ouverte par Mme Wendela Kuper (Pays-Bas), Présidente du Comité de direction de l'APES.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le Bureau est invité à adopter l'ordre du jour et ses éventuels amendements.

EPAS (2014) 22rev

3. Rapports des réunions récentes

- Liste de décisions – réunion du Bureau du Comité de direction tenue à Strasbourg le 15 novembre 2013;
- Liste de décisions – réunion extraordinaire du Comité de direction tenue à Strasbourg le 23 janvier 2014;
- Rapport exécutif – Rencontre informelle de mise en réseau tenue à Sochi le 7 février 2014.

EPAS (2013) 71rev

EPAS (2014) 17

EPAS (2014) 20

Le Bureau est invité à prendre note de ces rapports, distribués préalablement par procédure écrite pour commentaires.

4. Adhésions à l'APES et au Comité consultatif

- Information sur l'adhésion de nouveaux membres à l'APES
 - Comité de direction ;
 - Comité consultatif.

Le Bureau est invité à prendre note de la mise à jour orale fournie par le Secrétariat.

- Elections au Comité consultatif

Le Bureau est invité à discuter du document préparé par le Secrétariat et à déterminer le calendrier des élections.

EPAS (2014) 24

5. Préparation de la 13^{ème} Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables du Sport (Macolin, Suisse, 18 septembre 2014)

- Questions organisationnelles
 - Eléments au calendrier de la Conférence ministérielle ;
 - Avis donné par la Direction du Conseil juridique ;
 - Calendrier des travaux de préparation des documents de conférence ;
 - Présentation par les autorités suisses ;
 - Note d'information pratique.

EPAS (2014) 26

EPAS (2011) INF 28

EPAS (2013) 27rev2

MSL13 (2014) 2

Le Bureau est invité à prendre note de la mise à jour du calendrier des travaux de préparation de la conférence et à approuver la note d'information pratique.

- Programme
 - Aperçu thématique
 - Projet de programme détaillé

MSL13 (2014) INF1

MSL13 (2014) 1

Le Bureau est invité à pratiquer un échange de vues sur le contenu et la structure des documents et à décider du suivi à donner.

- Préparation des documents de conférence
 - Présentation par le Secrétariat de la question de la corruption dans la gouvernance du sport et du projet de Résolution 1 ;

MSL13 (2014) 4

MSL13 (2014) 5

- Présentation par le Secrétariat de la question de la coopération entre l'Union européenne et le Conseil de l'Europe et du projet de Résolution 2.1 ;
- Présentation par le Secrétariat de la question de la Révision de la Convention sur la violence des spectateurs et du projet de Résolution 2.2 ;
- Présentation par le Secrétariat de la question de la représentation des autorités publiques européennes à l'AMA et projet de Résolution 2.3.

Le Bureau est invité à prendre note des informations fournies par le Secrétariat, à discuter du contenu des documents correspondants et à l'approuver.

6. Etablissement de normes et leur suivi

- **Mise à jour sur le projet de convention contre la manipulation de compétitions sportives**

- Présentation du calendrier 2014 actualisé des prochaines étapes de la procédure. EPAS (2014) 15rev2
- Débat
- Liste actualisée des réserves d'examen EPAS (2014) 19rev
- Convention et rapport explicatif CM(2014)20

Le Bureau est invité à prendre note du calendrier actualisé de la procédure menant à l'adoption de la convention.

CM(2014)20addprov

- **Validation du projet de Recommandation sur l'égalité des femmes et des hommes dans le sport**

Le Bureau est invité à déterminer les étapes qui feront suite à l'adoption du projet de Recommandation par le Comité de direction.

EPAS (2013) 36rev6

EPAS (2014) 21

7. Programme d'activités 2014-2015

Le Bureau est invité à prendre note de la présentation orale faite par le Secrétariat sur l'état du programme d'activités.

EPAS (2014) 7

8. Activités réalisées avec l'Union européenne

- Projet Pro Safe Sport (PSS)
 - Mise à jour par le Secrétariat
- Eventuel dépôt de candidature à des projets futurs
- Eventuelle participation à d'autres projets

9. Projet d'ordre du jour de la 8^{ème} réunion jointe du Comité de direction et du Comité consultatif

Le Bureau est invité à commenter le projet d'ordre du jour de la réunion plénière à venir.

EPAS (2014) 27

10. Divers

- Table-ronde sur l'interdiction des compétitions de combat libre

11. Date et lieu de la prochaine réunion

- 8^{ème} réunion jointe du Comité de direction et du Comité consultatif (21-22 mai 2014, Strasbourg)

Annexe II**FINAL LIST OF PARTICIPANTS****CHAIR****Ms Wendela KUPER**

Chair of the EPAS Governing Board
Senior policy Advisor
Sports Department
Ministry of Health, Welfare and Sport
NETHERLANDS

BUREAU MEMBERS**Mr Marko BEGOVIC**

International Affairs Advisor
Directorate for Youth and Sports
MONTENEGRO

Mr Pascal CHATELAIN

Chef des affaires internationales
Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
Office fédéral du sport
SWITZERLAND

Ms Satu HEIKKINEN

Senior Advisor
Ministry of Education and Culture
FINLAND

Mr Alexandre MARGUERITE

Chef du bureau des relations internationales
Direction des Sports
Ministères des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
FRANCE

Mr Alexey MOROZOV

Deputy Chair of the EPAS Governing Board
Director of the Department of Winter Sport's Development and Preparations for the Olympic Games in Sochi
Ministry of sport
RUSSIAN FEDERATION

Accompanying person

Ms Marina SEDUGINA

Expert
International Department for the Cooperation in the Sphere of Sports
Ministry for Sport
RUSSIAN FEDERATION

BUREAU MEMBERS REPRESENTING THE CONSULTATIVE COMMITTEE

Mr Predrag MANOJLOVIĆ
ENGSO Secretariat

EPAS SECRETARIAT

Mr Stanislas FROSSARD
EPAS Executive Secretary

Mr François TRICARICO
EPAS Deputy Executive Secretary

Mrs Heather STEWART
EPAS Administrative assistant

Mrs Caroline LARGHI
EPAS Administrative assistant

Mrs Karina FORSYTH-LOTZ
EPAS Administrative assistant

APOLOGISED

Ms Ewa MARKOWICZ
Head of Unit for Bilateral and Multilateral Cooperation
Department of International Cooperation
POLAND

Mr Julien ZYLBERSTEIN
UEFA